

Vos questions / nos réponses

J'ai été chercher de la drogue pour un homme

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/12/2014 11:02

Que faire quand on voit un homme violent si il n'a pas pris sa drogue et comment faire pour le calmer?

Mise en ligne le 19/12/2014

Bonjour,

Vous décrivez le comportement violent de votre ami lorsqu'il est confronté à l'absence du produit. Cette agressivité est souvent le signe d'une dépendance.

Dans ce cas, la première possibilité est d'entamer un dialogue avec lui à ce sujet. Peut-être n'a-t-il pas conscience de son problème ? Peut-être se sent-il dépassé par ses émotions ? L'idéal serait d'évoquer ces questions en dehors d'un moment d'urgence, afin de favoriser un échange serein.

Néanmoins, si cette violence se manifestait à nouveau et que vous vous sentiez en danger, nous vous encouragerions à composer le 15 ou le 17. Il n'existe pas en effet à notre connaissance de substance anodine ou de méthode sûre pour apaiser une personne en état de manque. Des mesures de protection existent, pour vous et pour votre ami, le temps que cet état passe.

Vivre au quotidien avec une personne qui consomme des drogues n'est pas facile. Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer des professionnels des addictions dans les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces centres proposent un accueil anonyme et gratuit aux usagers, mais aussi à leurs proches afin de les soutenir, les conseiller et leur apporter une "aide à aider". Vous trouverez des coordonnées de centres proches de chez vous ci-dessous.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit tous les jours de 8 h à 2 h du matin) si vous avez d'autres questions, ou l'envie d'en parler, tout simplement.

Prenez soin de vous,

Cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Point Virgule](#)

74 cours de la Libération

38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21

Site web : www.codase.org/csapa/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h45 (possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé)

Accueil du public : Lundi de 9h à 18h, mardi de 9h à 19h, mercredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 9h à 18h, mardi de 9h à 19h, mercredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 17h et possibilité sur de consultations sur Voiron et Saint Marcellin

[Voir la fiche détaillée](#)